

# RUE DE LA VALLÉE

Olivet, le 22 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Dans la perspective de sécuriser à la fois les déplacements des piétons et les traversées piétonnes mais aussi d'apaiser la vitesse dans votre quartier, la mairie souhaite tester un aménagement dans la rue de la Vallée, dans sa partie sud.

Un passage piétons sera ainsi matérialisé à proximité du lotissement Michel Déon. Il permettra notamment aux scolaires, à pied ou à vélo, de rejoindre plus en sécurité le collège ou la nouvelle école.

Il vous est aussi précisé qu'un rétrécissement de la voie, matérialisé par la pose de quilles, sera en place d'ici quelques semaines avec un régime de priorité associé selon le sens de passage des véhicules.

En complément, le secteur compris entre la rue Michel Déon et le boulevard Victor Hugo passera dans les jours prochains en zone 30.

Enfin à titre d'information, la rue Saint-Martin, à la demande de riverains, passera en sens unique (dans le sens rue de la Vallée => boulevard Victor Hugo, sur cette section).

La mairie se donne quelques mois pour observer les comportements, ajuster le dispositif si nécessaire et pérenniser le cas échéant l'aménagement en test si celui-ci est concluant.

Vous souhaitant bonne réception de cette information.

**CONTACT :**

democratie.proximite@olivet.fr

**ÉLUS DE RÉFÉRENCE :**

Michel LECLERCQ

Maire-Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux

Stéphane VENDRISSÉ

Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à la circulation

**MAIRIE D'OLIVET**

283, rue du Gal de Gaulle

CS 2012

45161 OLIVET Cedex

02 38 69 83 00

contact@olivet.fr

# RUE DE LA VALLÉE

Olivet, le 22 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Dans la perspective de sécuriser à la fois les déplacements des piétons et les traversées piétonnes mais aussi d'apaiser la vitesse dans votre quartier, la mairie souhaite tester un aménagement dans la rue de la Vallée, dans sa partie sud.

Un passage piétons sera ainsi matérialisé à proximité du lotissement Michel Déon. Il permettra notamment aux scolaires, à pied ou à vélo, de rejoindre plus en sécurité le collège ou la nouvelle école.

Il vous est aussi précisé qu'un rétrécissement de la voie, matérialisé par la pose de quilles, sera en place d'ici quelques semaines avec un régime de priorité associé selon le sens de passage des véhicules.

En complément, le secteur compris entre la rue Michel Déon et le boulevard Victor Hugo passera dans les jours prochains en zone 30.

Enfin à titre d'information, la rue Saint-Martin, à la demande de riverains, passera en sens unique (dans le sens rue de la Vallée => boulevard Victor Hugo, sur cette section).

La mairie se donne quelques mois pour observer les comportements, ajuster le dispositif si nécessaire et pérenniser le cas échéant l'aménagement en test si celui-ci est concluant.

Vous souhaitant bonne réception de cette information.

**CONTACT :**

democratie.proximite@olivet.fr

**ÉLUS DE RÉFÉRENCE :**

Michel LECLERCQ

Maire-Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux

Stéphane VENDRISSÉ

Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à la circulation

**MAIRIE D'OLIVET**

283, rue du Gal de Gaulle

CS 2012

45161 OLIVET Cedex

02 38 69 83 00

contact@olivet.fr